



# SNUipp Val d'Oise

FSU

n° 150 août 2011

INFOS

## SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise  
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX  
1210S07630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P MAURICE  
Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins  
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise. Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Dispensé de timbrage **PIC Val d'Oise**

P

**PRESE**  
DISTRIBUÉE PAR



Déposé le lundi 29 août 2011

*lutte*

## C'est la rentrée des classes

Le chef de l'Etat en annonçant le gel des fermetures de classes en 2012 montre qu'il a été contraint de tenir compte des mobilisations multiformes des enseignants, élus et parents. Pour autant, il confirme le dogme du non remplacement d'un enseignant sur deux partant à la retraite. Ce sont 8 000 postes d'enseignants du primaire qui seront encore supprimés l'année prochaine.

Rased, maternelle, éducation prioritaire, formateurs, remplaçants vont servir de cibles aux suppressions de postes. Les élèves les plus fragiles paieront la facture.

### La mobilisation reste à l'ordre du jour.

Dès le mois de mai dernier, le SNUipp avait mis en perspective auprès de tous ses partenaires une action d'ampleur, dès septembre, pour en finir avec les suppressions de postes et exiger une ambition tout autre pour l'école et ses personnels. Les fédérations et les syndicats de l'Education appellent donc à une journée de grève et de mobilisation unitaire le mardi 27 septembre 2011.

Un autre moyen de faire comprendre au gouvernement qu'il se trompe et d'exprimer avec force le rejet de son projet désastreux pour l'avenir de l'école est aussi de renforcer la légitimité de vos représentants.

Cela passe par une mobilisation de tous dans les urnes « électroniques ». En effet, tous les enseignants sont appelés du 13 au 20 octobre à élire leurs représentants.

Pour cela il est indispensable de voter massivement lors de ces élections professionnelles, véritable test de la détermination de la profession à contrôler, peser et agir sur les décisions de l'administration.

Enfin, parce que les défis qui nous sont proposés sont d'une ampleur et d'une dangerosité sans précédent, chacun, chacune d'entre nous doit se poser la question de se syndiquer. Il est plus que jamais impératif de renforcer le SNUipp, outil syndical de la profession, au service de tous et de chacun, au service des écoles, du système éducatif et de tous ses élèves.

Syndiquez-vous dès aujourd'hui en remplissant le bulletin d'adhésion encarté dans cette publication...

Alors...

**Tous ensemble** dans l'action.

**Tous ensemble** dans les réunions d'information syndicale du SNUipp.

**Tous ensemble** dans les élections professionnelles.

**Alexis Pomérat**

Secrétaire départemental du SNUipp

**Grève unitaire**  
**Mardi 27**  
**septembre**  
toutes les infos sur  
<http://95.snuipp.fr>

## Réunions d'Information Syndicale

Les mercredis :

- 14 et 21 septembre
- 5 et 12 octobre 2011

Lieux et horaires sur <http://95.snuipp.fr>

Tous les collègues du Val d'Oise qui assisteront à une de ces réunions se verront remettre par le SNUipp une attestation de présence qui leur permettra de récupérer ces 3h sur : les animations pédagogiques, concertations, la journée de solidarité.

## Sommaire

Edito	p 1	La CAPD	p 5
Le SNUipp	p 2	Qui contacter à l'IA	p 6
Le SNUipp 95	p 3	Calendrier	p 7
La CAPD	p 4	En octobre on vote !	p 8

SNUipp FSU - Val d'Oise  
Tél : 01 30 32 21 88 - Fax : 01 30 32 39 12  
courriel : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr) - site : <http://95.snuipp.fr>

# Le SNUipp : qu'est-ce que c'est ?

## Le SNUipp : un peu d'histoire syndicale

Le SNUipp : un syndicat jeune. L'origine du SNUipp remonte à 1992. Crise au sein de la F.E.N. (fédération de l'éducation nationale), fédération unitaire existant depuis 1948, qui exclut deux de ses syndicats (SNES professeurs du 2nd degré, SNEP professeur d'EPS). Le SNI-PEGC, syndicat du 1er degré et des PEGC de la F.E.N., se saborde et crée le SE. Des militants refusent cette situation, décident de maintenir le SNI-PEGC et sont à leur tour exclus de la F.E.N. Le SNUipp naît donc en décembre 1992 lors de

son congrès fondateur à St Denis où sont élaborés mandats revendicatifs et nouveaux modes de fonctionnement :

- Rupture avec des pratiques syndicales anciennes
- Construction avec la profession d'un syndicalisme :
  - . Indépendant
  - . De transformations sociales
  - . Unitaire
  - . Démocratique

## Son nom

- S** : Syndicat Son nom
- N** : National
- U** : Unitaire
- i** : instituteurs
- p** : professeurs des écoles
- p** : P.E.G.C.

## Le SNUipp : le syndicat de la profession

Le SNUipp est la première organisation syndicale représentative des personnels du 1er degré.

. **Au niveau national :**

**Avec 44% des suffrages**, le vote des personnels, en décembre 2002 a conforté sa place, obtenue en 1996, de premier syndicat dans les écoles.

En 2008 le SNUipp-FSU est devenu majoritaire dans 80 départements et obtenait plus de 47% des suffrages.

En CAPN le SNUipp - FSU a obtenu 6 sièges sur 10 (3 sièges SE-UNSA et 1 SNUDI-FO).

. **Au niveau départemental :**

**Avec 64% des voix** aux élections professionnelles de décembre 2008, le SNUipp Val d'Oise a 8 délégués du personnel sur 10 possibles qui siègent en CAPD.

Tous les militants et responsables du SNUipp restent des collègues, personnels du premier degré (de maternelle, de l'élémentaire, de l'A.S.H.) qui, en plus d'assumer leur travail dans les écoles, font vivre le syndicat.

Le SNUipp, fait partie de la Fédération syndicale unitaire (FSU), première fédération de la fonction publique.

## Le SNUipp : ses objectifs

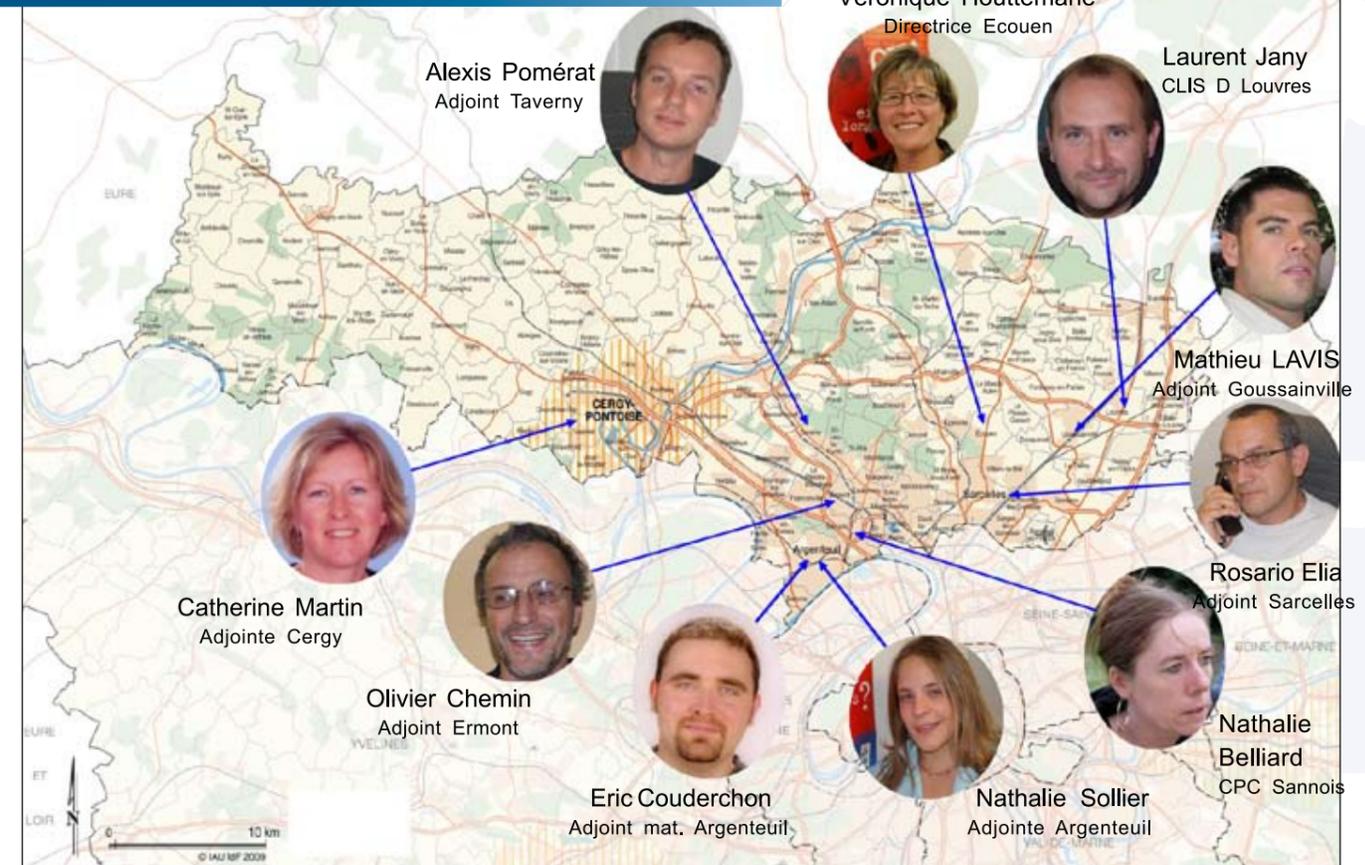
- Informer, revendiquer, agir, favoriser l'unité d'action au sein de l'Education nationale, mais aussi plus largement avec tous les autres syndicats pour participer à la construction d'une société plus tolérante, plus juste et plus solidaire...
- Défendre et promouvoir la défense des intérêts moraux et matériels des personnels qu'il regroupe, à titre individuel ou collectif
- Redonner d'autres couleurs à l'école : le SNUipp a construit dès sa création un véritable projet de transformation de l'école pour permettre la réussite de tous les élèves
- Développer le service public et laïque : le SNUipp mène au sein de la FSU une réflexion sur le système éducatif afin d'améliorer les conditions d'enseignements, les moyens, les méthodes, les programmes...

## Le SNUipp : signes particuliers

- Sur la voie d'une expérience originale dans le syndicalisme français, admettre et reconnaître les différences, la recherche de l'unité, tout en redonnant la parole aux personnels.
- Son fonctionnement est basé sur le pluralisme afin de prendre en considération l'expression des besoins de tous les syndiqués. Un travail de synthèse des différentes orientations a lieu afin que la parole de chacun soit prise en compte dans une décision finale.

# Le SNUipp Val d'Oise

## L'équipe du bureau départemental



## Les coordonnées

**SNUipp 95**  
**Maison départementale des syndicats**  
 26 rue Francis Combe  
 95014 CERGY cedex  
 Tél. : 01 30 32 21 88  
 Fax : 01 30 32 39 12  
 Mail : [snu95@snuipp.fr](mailto:snu95@snuipp.fr)



## Le site internet du SNUipp 95

Un outil indispensable au service de toute la profession.

Le site internet du SNUipp 95 est reconnu par l'ensemble des collègues.

Toutes les infos sont sur

<http://95.snuipp.fr>

**SNUipp - FSU**

## Le conseil syndical

**Le conseil syndical : une instance essentielle dans la vie démocratique du syndicat**

Le conseil syndical regroupe une trentaine de collègues de tous les secteurs géographiques du département ainsi que les diverses spécificités de nos métiers (adjoint, directeur, maternelle, élémentaire, ASH, conseiller pédagogique, etc...).

Pluraliste dans son identité et convivial dans son fonctionnement, le conseil syndical est le lieu où se débattent nos réflexions, s'élaborent nos mandats et se construisent nos actions.





# Qui contacter à l'IA

La Division de la Gestion Individuelle est un service de gestion qui assure le suivi administratif et financier des dossiers des enseignants du 1er degré du Val d'Oise. La Division est organisée en pôles de gestion. A l'intérieur de chaque pôle, les dossiers sont répartis par ordre alphabétique entre les gestionnaires. Les évènements pouvant avoir une incidence sur la situation administrative et/ou financière des enseignants sont examinés par la Gestion Individuelle 1er degré : temps partiels, disponibilités, détachements, congés (parental, maternité, maladie), autorisations d'absences, cumuls d'emplois, mariages, divorces, naissances, etc...

## Gestionnaires de situations particulières

### Suivi des situations administratives particulières

- **Corinne ROY** bureau 401 Tél. : 01 30 75 57 41 (Abs. le vendredi)  
Disponibilités, temps partiels  
- **Loïcia GRAPPE** bureau 401 Tél. : 01 30 75 84 12  
Enseignants détachés, M.A.D., R.A.F.P., reclassement des enseignants sur poste administratif

## Gestionnaires

### Professeurs des écoles stagiaires

**Mickaël BARRE** bureau 402 Tél. : 57 10

### Instituteurs (trices)

**Aline GADJARD** bureau 404 Tél. : 57 42

### Professeurs des écoles

A partir de la rentrée scolaire 2011-2012, les professeurs des écoles ne seront plus gérés par ordre alphabétique mais par circonscription.

Pour connaître le nom et le numéro de ligne de votre gestionnaire, contactez votre circonscription.

Voir les numéros des circonscriptions page 7.

## Inspection Académique du Val d'Oise

Immeuble le Président  
2A, avenue des arpens  
95525 CERGY-PONTOISE  
Cedex

**Tél. : 01 30 75 ...**

suivi du poste de votre correspondant

**Courriel : ce.ia95.gi@ac-versailles.fr**

**Télécopie : 01 30 75 84 09**

**Avant de vous déplacer à l'IA : contactez votre gestionnaire par téléphone**

## DIPER : Division des Personnels du 1er degré

### Chef de division

**Agnes COSTE** Tél. : 01 30 75 57 89  
**Courriel : ce.ia95.diper@ac-versailles.fr**  
Télécopie : 01 30 75 84 09

- **Mouvement** Tél. : 57 49

- **Permutations** Tél. : 71 45

- **Remplacements** Tél. : 57 16 ou 57 18

- **Promotions, reclassement** Tél. : 57 46

**Et bien-sûr, en cas de questions, problèmes, doutes, informations...**

**Contactez la section du SNUipp 95**

**Tél. : 01 30 32 21 88**

**Fax : 01 30 32 39 12**

**E-mail : snu95@snuipp.fr**

**<http://95.snuipp.fr>**



## Médecin

Les personnels enseignants et non-enseignants peuvent consulter le médecin de prévention lorsque les conséquences d'un évènement grave dans lequel ils ont été impliqués ont des répercussions sur leur santé et leur exercice professionnel. Ils peuvent évaluer le traumatisme et recommander une orientation vers des soins et, éventuellement, une adaptation de leur poste de travail.

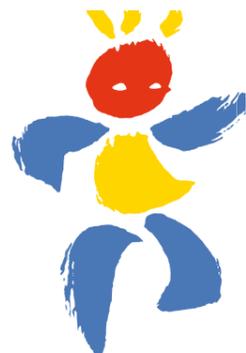
Contact docteur :  
**Iona MUNTEANU,**  
ce.ia95.smp@ac-versailles.fr  
Téléphone : 01 30 75 84 46



## Service social

Les assistantes sociales sont à la disposition de tous les personnels de l'Éducation nationale, enseignants et non enseignants, en activité et en retraite, sur le département. Elles sont tenues au secret professionnel. Elles proposent écoute, aide, information et orientation pour tous les agents qui rencontrent des difficultés professionnelles (conflits, mutations, réadaptation...), personnelles, financières et reçoivent sur rendez-vous.

Contact secrétariat :  
**Mme GUILLOUET Isabelle**  
Tél. : 01.30.75.57.11  
ce.ia95.asp@ac-versailles.fr



**SNUipp - FSU**

## Circonscriptions

### ARGENTEUIL NORD

Tél. : 01 39 61 04 91 - 0951018r@ac-versailles.fr

### ARGENTEUIL SUD

Tél. : 01 39 80 71 10 - 0951243k@ac-versailles.fr

### BEZONS

Tél. : 01 39 61 57 28 - 0951023w@ac-versailles.fr

### CERGY OUEST-OSNY

Tél. : 01 78 47 75 56  
0952115h@ac-versailles.fr

### CERGY EST-PONTOISE

Tél. : 01 78 47 75 58 - 0952116j@ac-versailles.fr

### ECOUE

Tél. : 01 39 90 12 62 - 0951019s@ac-versailles.fr

### ERAGNY ASH

Tél. : 01 30 37 98 92 - 0952084z@ac-versailles.fr

### ERMONT EAUBONNE

Tél. : 01 34 16 16 64 - 0952120n@ac-versailles.fr

### FRANCONVILLE

Tél. : 01 34 14 86 47 - 0952121p@ac-versailles.fr

### GARGES LES GONESSE

Tél. : 01 39 86 59 49 - 0951240g@ac-versailles.fr

### GARGES ASH

Tél. : 01 30 30 81 65 - 0952016a@ac-versailles.fr

### GONESSE

Tél. : 01 39 85 14 82 - 0951022v@ac-versailles.fr

### GOUSSAINVILLE

Tél. : 01 39 33 89 90 - 0951914p@ac-versailles.fr

### HAUTE VALLEE DE L'OISE

Tél. : 01 39 37 91 06 - 0952021f@ac-versailles.fr

### HAUTIL

Tél. : 01 30 36 59 89 - 0951703k@ac-versailles.fr

### HERBLAY

Tél. : 01 34 50 63 29 - 0951789d@ac-versailles.fr

### LOUVRES-FOSSES-MARLY

Tél. : 01 30 29 09 97 - 0952018c@ac-versailles.fr

### MONTMORENCY

Tél. : 01 39 64 01 21 - 0951275v@ac-versailles.fr

### ST-BRICE-SARCELLES NORD

Tél. : 01 39 92 23 41 - 0951814f@ac-versailles.fr

### St OUEN L'AUMONE

Tél. : 01 30 75 57 14 - 0951540h@ac-versailles.fr

### SANNOIS

Tél. : 01 39 80 56 51 - 0952020e@ac-versailles.fr

### SARCELLES SUD

Tél. : 01 39 90 22 32 - 0951024x@ac-versailles.fr

### SOISY ASH

Tél. : 01 30 31 23 63 - 0952122r@ac-versailles.fr

### TAVERNY

Tél. : 01 39 60 32 50 - 0951025y@ac-versailles.fr

### VEXIN

Tél. : 01 30 31 20 64 - 0951238e@ac-versailles.fr

### VIARMES-LUZARCHES

Tél. : 01 34 09 34 01 - 0952022g@ac-versailles.fr

# Calendrier

## Calendrier scolaire

Vacances	Zone A	Zone B	Zone C
	Académies : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse	Académies : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans- Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg	Académies : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles
<b>Rentrée scolaire des enseignants</b>	Reprise des cours : vendredi 2 septembre 2011		
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	Reprise des cours : lundi 5 septembre 2011		
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Fin des cours : samedi 22 octobre 2011 Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2011		
<b>Vacances de Noël</b>	Fin des cours : samedi 17 décembre 2011 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2012		
<b>Vacances d'hiver</b>	Fin des cours : samedi 11 février 2012 Reprise des cours : lundi 27 février 2012	Fin des cours : samedi 25 février 2012 Reprise des cours : lundi 12 mars 2012	Fin des cours : samedi 18 février 2012 Reprise des cours : lundi 5 mars 2012
<b>Vacances de printemps</b>	Fin des cours : samedi 7 avril 2012 Reprise des cours : lundi 23 avril 2012	Fin des cours : samedi 21 avril 2012 Reprise des cours : lundi 7 mai 2012	Fin des cours : samedi 14 avril 2012 Reprise des cours : lundi 30 avril 2012
<b>Vacances d'été</b>	Fin des cours : jeudi 5 juillet 2012 Reprise des cours : mardi 4 septembre 2012		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Textes officiels : Arrêté du 20 juillet 2009 fixant le calendrier scolaire national des années 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013

## Université d'automne du SNUipp

**Les 21, 22 et 23 octobre 2011**

Échanger et confronter ses idées, ses réflexions avec d'autres enseignants, des chercheurs, des représentants d'associations, des auteurs, des artistes... c'est le défi que le SNUipp-FSU a tenté et déjà réussi à dix reprises, lors de ses universités d'automne, désormais rendez-vous annuel.

Ça se passe pendant 3 jours, à Port Leucate et cette année encore le programme sera riche, et de nombreux intervenants seront présents pour cette onzième session.

**Intéressé(e)s ? N'hésitez pas : contactez le SNUipp-FSU 95, mais dépêchez-vous, car le nombre de places est limité...**



# Élections des délégués et représentants du personnel du 13 au 20 octobre 2011

Il y aura quatre votes et le vote se fera par Internet

## Délégués aux commissions administratives paritaires (CAP Départementale, CAP Nationale)

64% des enseignants au plan départemental et 47% des enseignants au plan national ont voté SNUipp-FSU en 2008.



**En CAPD et en CAPN vos délégués du personnel interviennent sur tout ce qui concerne votre carrière :**

- mouvement, mutations interdépartementales, affectation à l'étranger ou en COM,
- promotions, accès au corps des PE, accès à la hors-classe,
- demandes de temps partiels, de disponibilités,
- demande de congés de formation, de stages de formation,
- démissions, discipline...

Les délégués du personnels du **SNUipp-FSU** par leurs informations dans les journaux, les sites départementaux ou nationaux vous informent, vous conseillent, interviennent avec vous pour des règles plus justes, plus équitables, plus transparentes. Elles ou ils vous accompagnent dans vos démarches auprès de l'administration.

## Représentants aux comités techniques (CT Académique, CT Ministériel)



**Les comités techniques traitent de tout ce qui concerne l'organisation du service public d'éducation :**

- gestion des moyens (carte scolaire, moyens attribués à la formation...),
- hygiène, sécurité, conditions de travail,
- les règles statutaires (recrutement, grille indiciaire...)
- formation, développement des compétences et qualification professionnelle...

Cette élection permet également de vous représenter dans de nombreuses instances (comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail, conseil départemental de l'éducation, comité de réforme, conseil supérieur de l'éducation, conseil supérieur de la fonction publique...).

Le **SNUipp-FSU** sera présent sur les listes de la **FSU** avec les enseignants du second degré, les personnels administratifs, les personnels de santé, d'inspection, de direction d'établissement du second degré, d'assistants sociaux de l'éducation nationale...

## ATTENTION AUX NOUVELLES MODALITES POUR POUVOIR VOTER !

Pour voter, il vous faudra un identifiant et un mot de passe spécifiques qui vous seront transmis 8 jours avant le vote. Ils sont indispensables pour pouvoir voter, ne les perdez pas !

A partir du jeudi 13 octobre au jeudi 20 octobre vous aurez à voter pour chaque élection :

- Vous êtes titulaire : CAPD, CAPN, CTM, CTA
- Vous êtes stagiaire : CTA, CTM
- Vous êtes non titulaire (AVS, EVS, intervenants en langues) : CTA, CTM et pour celles et ceux qui sont sous contrat d'assistant d'éducation CCP (commission consultative paritaire).